

**Affiché le mardi 21 juillet 2015**

Date de la convocation : 09/07/2015  
Nombre de Conseillers : 19  
Présents : 12/13  
Votants : 14/15

Présents : Mmes Catherine DEWAILLY, Marilys MONCOUCUT, Mireille NICOLAS, Josette RAIMON.

MM. Laurent BRIAND (après la délibération n°5), Jacques CEYROLLE, Jacques GIGON, Patrick LIMET, Jean-Claude MORISSE, Jean-Luc PIPELIER, Patrick RAMOS, René RICHARD, Michel STRECK.

Absents ayant donné Pouvoirs : Mme Marie-Annick GUIMARD à Mme Josette RAIMON, Mme Josiane LAROCHE à M. Jacques GIGON.

Absents excusés : MM. Jocelyn GUIRBAL, Jean-James PERLADE, Mme Patricia ROUET.

Absents : Mme Florence CARTIGNY.

Secrétaire de séance : M. Patrick RAMOS.

L'an deux mille quinze, le seize juillet à 18 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

### **Délibération n°1 Modification du tableau du Conseil Municipal et du nombre d'Adjoints au Maire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir le nombre d'Adjoints à 3 et prend acte du tableau du Conseil Municipal tel que modifié suite aux démissions et à l'entrée de nouveaux conseillers municipaux.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Délibération n°2 Indemnités du Maire et des Adjoints**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avec effet au 01/08/2015, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des Adjoints comme suit, en précisant que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Communal :

- Maire – Jean-Claude MORISSE : 30 % de l'indice 1015 (soit pour 2015 1140.44€ brut)
- 1<sup>er</sup> Adjoint – Jean-Luc PIPELIER : 16.5% de l'indice 1015 (soit pour 2015 627.24€ brut)
- 2<sup>ème</sup> Adjoint – Josette RAIMON : 16.5% de l'indice 1015 (soit pour 2015 627.24€ brut)
- 3<sup>ème</sup> Adjoint – Michel STRECK : 16.5% de l'indice 1015 (soit pour 2015 627.24€ brut)

*Délibération adoptée avec 12 voix pour et 2 abstentions.*

### **Délibération n°3 Désignation des représentants de la Commune dans les divers organismes extérieurs**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, en tant que délégués de la Commune :

- Syndicat Départemental de la Voirie
  - Jean-Claude MORISSE – électeur de la Commune
- Syndicat Informatique 17
  - Michel STRECK – Titulaire
  - Marie Annick GUIMARD – Suppléant
- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Châtelailon-Angoulins
  - Michel STRECK – Titulaire
  - Laurent BRIAND - Suppléant
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique
  - Michel STRECK – Titulaire

- Jean-James PERLADE – Titulaire
- Jacques GIGON – Titulaire
- Marie Annick GUIMARD – Suppléant
- Marilys MONCOUCUT – Suppléant
- Jacques CEYROLLE – Suppléant
- Syndicat des Eaux 17
  - Michel STRECK – Titulaire
  - Laurent BRIAND - Suppléant
- SDEER 17
  - Michel STRECK – Titulaire
  - Laurent BRIAND - Suppléant
- Correspondant Défense
  - Patrick RAMOS
- CNAS
  - Josette RAIMON – Elu référent
- Commission Communale des Impôts Directs
  - Jean-Claude MORISSE – Maire
  - Jean-Luc PIPELIER – Titulaire
  - Jacques RAULT – Titulaire
  - Brigitte MONTERO – Titulaire
  - Yvette BOISSIERE – Titulaire
  - Jacques BOURDIN – Titulaire
  - Thierry MENENTEAU – Titulaire
  - Bernard CHOLLET – Titulaire
  - Chantal SUBRA – Titulaire
  - Michel BIRONNEAU – Titulaire
  - Patricia ROUET – Titulaire
  - Arlette ROY – Titulaire
  - Jean-James PERLADE – Titulaire
  - Jacques GIGON – Titulaire
  - Laurent BRIAND – Titulaire
  - Josiane LAROCHE – Titulaire
  - Marie Annick GUIMARD – Titulaire
  - Marilys MONCOUCUT – Titulaire
  - Florence CARTIGNY – Suppléant
  - Catherine DEWAILLY – Suppléant
  - Chantal BOUYER – Suppléant
  - Jacques CEYROLLE – Suppléant
  - Patrick LIMET – Suppléant
  - Patrick RAMOS – Suppléant
  - Michel STRECK – Suppléant
  - Mireille NICOLAS – Suppléant
  - Josette RAIMON – Suppléant
  - Albin DESBANDS – Suppléant
  - Jocelyn GUIRBAL – Suppléant
  - Lionel LECORRE – Suppléant
  - Claude MICHELUZZI – Suppléant
  - Jean-Claude SCHEID – Suppléant
  - Daniel ROBERT – Suppléant
  - Valérie REMANDE – Suppléant

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

#### **Délibération n°4 Tarifs Marché de Noël 2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché à 20€ et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Délibération n°5 Adhésion TIPI facturation services périscolaires**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'adhésion de la Commune de Salles sur Mer au programme TIPI ainsi que Monsieur le Maire à signer les conventions et tous les autres documents nécessaires à la mise en place de ce programme (convention, avenant et toutes les autres pièces nécessaires à la mise en place ce nouveau service).

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.***

### **Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.**

La Commune de Salles sur Mer rappelle que les collectivités de proximité que sont les C'est pour toutes ces raisons que la Commune de Salles sur Mer soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

***Motion adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.***